

CONTEXTE

EHESP-International est une filiale de l'EHESP créée en décembre 2022, avec l'objectif de permettre à l'Ecole de contribuer davantage au renforcement des systèmes de santé des pays demandeurs de collaboration.

Elle permettra ainsi de développer la capacité d'expertise de l'EHESP dans une perspective de **solidarité internationale de développement humain et institutionnel durable**.

Pour se faire, elle met en œuvre, en étroite collaboration avec les partenaires nationaux et locaux, des projets de renforcement des capacités et d'expertise à l'international :

- Renforcement des dispositifs de formation, ingénierie de formation à l'international ;
- Formations non diplômantes à l'international, isolées ou au sein d'un projet plus large ;
- Expertise à l'international ;
- Voyages d'études en France, isolés ou au sein d'un projet plus large.

EHESP-International est amenée à intervenir dans les 3 principaux domaines d'expertise de l'EHESP :

- Services et Management des systèmes de santé ;
- Santé Environnement ;
- Santé, Populations et Politiques publiques.

La création d'une filiale autonome de droit privée permet de :

- Elargir les réponses possibles vis-à-vis des demandeurs, grâce à une plus grande souplesse de fonctionnement ;
- Renforcer les compétences de montage et gestion de projets d'expertise internationale en santé publique ;
- Développer une démarche pro-active de réponse aux appels d'offre et de recherche de partenariats/consortiums ;
- Valoriser de façon proactive les expertises et « offres de service » internes à l'EHESP, notamment en santé environnementale ;
- Mobiliser un plus grand nombre d'experts, au-delà des enseignants-experts de l'Ecole, notamment les Alumni de l'Ecole.

OBJET DE LA CHARTRE ETHIQUE

La Charte éthique de EHESP-International a pour objet de donner un cadre facilitant les arbitrages.

Elle balise en terme éthique **l'objet des interventions** de EHESP-International, **les modalités d'intervention**, **les aspects de finances et ressources**, **les relations internes de EHESP-International avec l'EHESP** et **les relations externes avec ses différentes parties prenantes**. La Charte éthique de EHESP-International sera révisée régulièrement.

DECLINAISON DE LA CHARTRE ETHIQUE

Ethique de l'objet des interventions

- Les projets développés par EHESP-International respectent des engagements de soutien aux politiques de santé publique, solidarité, réduction des inégalités, protection des plus vulnérables, promotion des questions de genre, développement durable.
- La pertinence d'une intervention dans un pays sera jugée principalement en fonction de l'impact supposé en termes de santé et d'équité.

Ethique des modalités d'intervention

- Les projets développés par EHESP-International ont pour objectif de renforcer les capacités et compétences au sein des pays d'intervention. Les actions engagées favorisent **le transfert et la capitalisation des savoir-faire**. Il ne s'agit pas de se substituer aux acteurs locaux, mais de les appuyer dans le développement de leurs propres ressources humaines, dans le contexte spécifique qui est le leur.
- Les projets se déclinent sous forme de **co-construction** entre l'ensemble des parties prenantes, propice à un enrichissement mutuel, dans un souci de respect des cultures.

Ethique des finances et ressources

- EHESP-International sera vigilante à une optimisation des ressources, en termes financier et de développement durable, avec une attention particulière sur l’empreinte carbone générée par ses mandats.
- EHESP-International recherche des placements financiers éthiques et durables en termes sociétal et environnemental.
- L’équilibre financier de EHESP-International sera nécessaire pour assurer son développement.
- Si EHESP-International réalisait des bénéfices en sus des besoins de développement à l’avenir, le Comité Stratégique serait sollicité pour leur utilisation concernant des projets pertinents en lien avec l’activité de EHESP-International (bourses d’étude pour étudiants étrangers, ...).

Ethique dans les relations internes avec l’EHESP

- EHESP-International privilégie, pour réaliser les projets, la sollicitation d’experts EHESP.
- EHESP-International mène la concertation nécessaire pour assurer la compatibilité entre les missions proposées et celles assurées au sein de l’EHESP.

Ethique dans les relations externes avec les parties prenantes

- L’action de EHESP-International s’inscrit dans la stratégie de la France en santé mondiale.
- EHESP-International sera vigilante à travailler avec des partenaires et bailleurs respectant des engagements éthiques similaires aux siens, notamment dans le cadre de consortiums.

Expertise éthique en support à EHESP-International

- La présente Charte éthique constitue un cadre permettant de guider les décisions de EHESP International et ses relations avec les experts et partenaires mobilisés.
- Pour des questions complexes, EHESP-International pourra s’appuyer sur l’expertise en éthique de membres du Comité stratégique et de personnalités extérieures, permettant de mobiliser des regards pluriels.
- Les compte rendus de fin de projets comprendront un retex éthique.

MODALITES DE SAISIE

Le Comité stratégique de EHESP-International peut être saisi par toute partie prenante concernant des questions éthiques.